



VEILLE ÉCONOMIQUE

ENERGIE – ENVIRONNEMENT – ENTREPRISES – NUMERIQUE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BERLIN

N°08 – Septembre 2022

Sommaire :

Prise de fonction du nouvel ambassadeur de France en Allemagne, M. François Delattre2

• TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE.....2

1. Plan d'aides de 200 Md€ pour compenser la hausse des prix de l'énergie2
2. La Baltique théâtre d'un tournant géopolitique aux conséquences environnementales.....2
3. L'État allemand prend le contrôle du géant du gaz Uniper.....3
4. Bilan mitigé pour le déplacement de Scholz dans les pays du Golfe.....3
5. L'avenir des centrales nucléaires bientôt fixé outre-Rhin.....4
6. Berlin en retard sur les temps de passage pour la neutralité carbone.....4
7. L'Allemagne perd un de ses derniers glaciers.....4
8. Feu vert de la Commission pour deux projets d'H₂ décarboné.....5
9. Modification de la trajectoire de sortie du charbon en Rhénanie-du-Nord-Westphalie5

• TRANSPORTS.....6

1. Bras de fer entre Bund et Länder sur le futur ticket unique à bas prix.....6
2. La Deutsche Bahn s'apprête à vendre Schenker.....6

3. Le salon mondial Innotrans fait son retour à Berlin après 4 ans..... 7

4. Record du monde pour le train à hydrogène d'Alstom..... 7

5. Le transport routier des biens énergétiques bientôt autorisé le dimanche... 7

6. Les infrastructures pourraient coûter 65 Md€ de plus que prévu en 2023 7

7. Un TGV entre Paris et Europa Park..... 8

• ENTREPRISES ET INTERNATIONAL..... 8

1. Les fédérations d'entreprises alertent sur les conséquences de la hausse des prix de l'énergie 8

2. Projet de loi visant à renforcer le droit sur la concurrence..... 8

3. G7 Commerce à Neuhardenberg..... 9

4. Porsche AG : entrée en bourse remarquée pour la filiale de Volkswagen AG..... 9

5. BMW : le tournant électrique ?.....10

6. Une forte attractivité de l'Amérique du Nord pour les investisseurs allemands10

• NUMERIQUE-INNOVATION..... 10

1. La France à l'honneur au salon Bits & Pretzels de Munich10

2. L'IA à haut risque : quelle définition pour Berlin ?..... 11

3. Annulation de la loi allemande sur la conservation des données..... 11

Prise de fonction du nouvel ambassadeur de France en Allemagne, M. François Delattre

Le 27 septembre, François Delattre a officiellement pris ses fonctions d'ambassadeur de France en République fédérale d'Allemagne. Il succède à Anne-Marie Descôtes, nommée Secrétaire générale du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

1. Plan d'aides de 200 Md€ pour compenser la hausse des prix de l'énergie

Pressé par la dégradation nette et rapide de la conjoncture et un niveau d'inflation atteignant désormais 10 %, le gouvernement fédéral a annoncé le 29 septembre la mise en œuvre d'un mécanisme de « frein » aux prix du gaz dans le cadre d'un 4^e paquet de soutien dont le montant pourrait aller jusqu'à 200 Md€. Si les modalités du mécanisme ne seront clarifiées que courant octobre, le gouvernement annonce d'ores et déjà réactiver le fonds extra-budgétaire de stabilisation économique (WSF) utilisé pour les plans de sauvetage d'entreprises durant la

pandémie. Il sera doté de ressources dès cette année ce qui permet au Ministre des Finances de maintenir la réintroduction de la règle budgétaire en 2023. Les grandes lignes du paquet, détaillé en sept points dans un communiqué publié par le BMWK¹, évoquent en outre la mise en œuvre d'un mécanisme de « frein » aux prix de l'électricité, l'écrémage des bénéfiques « aléatoires » des centrales non-gazières, l'application d'un taux de TVA réduit à 7 % sur la consommation de gaz étendue aux réseaux de chaleur jusqu'au printemps 2024 et le programme de soutien pour les entreprises énergivores. Après de multiples revirements, le controversé mécanisme de « prélèvement complémentaire » sur le gaz (*Gasumlage*) est finalement supprimé. L'entente tripartite, mise à rude épreuve ces derniers temps, tombe à pic, et les mesures ont été largement saluées (secteur de l'énergie, syndicats, économistes), bien que plus de précisions soient attendues sur la mise en œuvre concrète des mesures.

2. La Baltique théâtre d'un tournant géopolitique aux conséquences environnementales

Quatre fuites ont été détectées en mer, fin septembre, aux alentours de l'île danoise de Bornholm, à environ 200 km au nord-est de l'Allemagne, sur les tuyaux des deux gazoducs Nord Stream 1 et 2, reliant la Russie à l'Allemagne. Les importantes secousses sous-marines identifiées dans cette même zone par des sismologues suédois et allemands traduiraient deux explosions d'origine humaine, à l'origine des fuites. Si personne ne croit à une

¹ Voir „[Wirtschaftlicher Abwehrschirm gegen die Folgen des russischen Angriffskrieges](#)“, BMWK (2022).

coïncidence, la Pologne, l'Ukraine et des élus allemands de la CDU et du FDP ont déjà émis des soupçons plus ou moins explicites envers Moscou. R. Habeck, de son côté, s'oppose à toute spéculation sans plus d'informations. Même si l'Agence fédérale allemande des réseaux (BNetzA) a indiqué que les fuites n'impactaient pas la sécurité d'approvisionnement du pays, les prix du gaz ont augmenté en réaction à cet événement. Pour rappel, les livraisons de gaz via Nord Stream 1 ont été stoppées fin août alors que Nord Stream 2 n'est encore jamais entré en service, bien qu'opérationnel et contenant près de 200 M de m³ de gaz. Au total, l'équivalent de 7,5 M de tonnes de CO₂ pourrait s'échapper dans l'atmosphère, soit deux-tiers des émissions annuelles du Danemark. L'UE, dont les chefs d'État se retrouveront à Prague le 7 octobre, se montre prête à réagir à ce tournant dans le conflit.

3. L'État allemand prend le contrôle du géant du gaz Uniper

Le gouvernement fédéral a décidé le 21 septembre de nationaliser Uniper, le plus grand importateur de gaz d'Allemagne, responsable de l'approvisionnement en gaz de 40 % des ménages allemands. Face à l'arrêt des livraisons de gaz russe via le gazoduc Nord Stream 1, la situation d'Uniper s'était encore dégradée et le premier plan de sauvetage décidé en juillet dernier semblait insuffisant. L'État allemand a accordé à Uniper une injection de capital de 8 Mds € en réponse aux pertes de l'entreprise, auxquels s'ajoute l'achat des actions de Fortum dans Uniper pour 0,48 Mds € au total, portant la part de l'État dans le groupe à environ 99 %. Comme autre pilier de l'action de soutien, des fonds d'un montant total de 7,5

Mds d'euros seront mis à disposition pour permettre à Uniper de rembourser un prêt d'actionnaire de 4 Mds d'euros à Fortum et une garantie d'un montant de 3,5 Mds d'euros. La nationalisation devrait être achevée d'ici la fin de l'année. L'évolution de la situation d'Uniper sera scrutée, d'autant plus que VNG et Sefe (ex Gazprom Germania), deux autres grands importateurs de gaz, sont eux-aussi en difficulté. Le sauvetage des distributeurs de gaz systémiques est à l'ordre du jour du 4^e paquet d'aides, annoncé à la fin du mois.

4. Bilan mitigé pour le déplacement de Scholz dans les pays du Golfe

Les 24 et 25 septembre, le chancelier allemand s'est rendu dans les pays du Golfe, accompagné des représentants de groupes gaziers allemands afin d'assurer à l'Allemagne de nouvelles livraisons de gaz le plus vite possible. Le groupe énergétique RWE a conclu un contrat avec les Émirats arabes unis pour la livraison de 137 000 m³ de GNL d'ici la fin de l'année. Toutefois, cela ne représente que 0,2 % des livraisons de la Russie par gazoduc en 2021. D'autres livraisons seraient attendues : RWE a signé un protocole d'accord avec les EAU pour des livraisons pluriannuelles à partir de 2023. Outre le GNL, les nouveaux contrats avec les EAU portent également sur des livraisons d'ammoniac à faible teneur en carbone, un dérivé de l'hydrogène. Le premier de ces chargements est déjà arrivé à Hambourg début septembre. Enfin, aucun accord n'a été conclu avec le Qatar, ce dernier privilégiant les contrats sur le long-terme.

5. L'avenir des centrales nucléaires bientôt fixé outre-Rhin

Alors que les trois dernières centrales nucléaires allemandes (environ 6 % de la production d'électricité allemande) devaient s'arrêter définitivement à la fin de l'année, le Ministre de l'Économie et de la Protection du Climat, R. Habeck (Alliance 90/Les Verts), a d'abord annoncé au début du mois que deux centrales (Isar 2 et Neckarwestheim 2, au sud du pays), seraient exceptionnellement maintenues en réserve et « activables », si nécessaire, jusqu'à la mi-avril 2023 pour éviter toute pénurie d'électricité cet hiver. Les critiques sur la faisabilité de cette option ont été vives du côté de l'opposition, du FDP et des exploitants. Finalement, suite à ces critiques, R. Habeck et les exploitants des centrales se sont mis d'accord sur les règles d'une éventuelle poursuite de l'exploitation des centrales. Ainsi, Isar 2 pourrait fonctionner jusqu'en mars et Neckarwestheim jusqu'en avril 2023. Une décision sur la poursuite de l'exploitation devrait être prise au plus tard début décembre. Le Ministre a clairement exprimé que la poursuite de l'exploitation était « à ce jour nécessaire », notamment au vu de l'évolution de la situation énergétique en France et de l'indisponibilité d'une partie du parc nucléaire.

6. Berlin en retard sur les temps de passage pour la neutralité carbone

Publié fin septembre, le rapport sur la protection du climat pour l'année 2021 affiche des résultats qui compromettent les objectifs de la loi sur la protection du climat (*Klimaschutzgesetz*), actualisée l'année dernière. Les émissions sont reparties à la hausse par rapport à 2020, avec un

total de 762 M de tonnes d'équivalents CO₂, contre 739 M l'année précédente (800 M de tonnes en 2019). Alors que les transports et le secteur du bâtiment restent relativement stables, le secteur de l'énergie et de l'industrie ont vu leur émissions augmenter respectivement d'environ 30 M et 10 M de tonnes. Si le plan de réduction des émissions avait pu être respecté en 2020 (réduction des émissions de 40 % par rapport à 1990), imputable en partie à la crise sanitaire, les efforts doivent redoubler pour tenir le rythme des objectifs annuels imposés par la loi de 2021, avec en ligne de mire la neutralité carbone en 2045. Pour ce faire, le gouvernement fédéral finalise les pourparlers afin de mettre au point un programme d'urgence de protection du climat. Annoncée initialement pour l'été mais retardée par les désaccords de la coalition, le BMWK garantit une entrée en vigueur des lois et mesures du programme au 1^{er} janvier prochain.

7. L'Allemagne perd un de ses derniers glaciers

Le Schneeferner, un des cinq glaciers restant sur le sol allemand, a vu sa couche de glace fondre drastiquement cet été au point de perdre son statut de glacier, et devrait disparaître complètement d'ici moins de deux ans selon l'académie bavaroise des sciences. Plus qu'un énième signal alarmant de la nature, cette disparition actée annonce un futur morose pour la partie allemande des Alpes, qui voit l'évanescence de ses derniers glaciers s'accélérer : alors qu'un panel d'experts avait revu à la baisse l'année dernière leur espérance de vie de trente à dix ans, difficile à présent de croire à une survie des glaciers jusqu'en 2030. Olaf Eisen, glaciologue de l'IWA (centre pour la recherche polaire et marine) espère que

l'événement fera réaliser à la population allemande les conséquences directes de la crise climatique, alors que l'OMM (Organisation météorologique mondiale) a annoncé dans un rapport publié mi-septembre que pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celcius, soit l'objectif fixé lors de la COP 21, il faudrait réduire sept fois plus les émissions d'ici à 2030.

8. Feu vert de la Commission pour deux projets d'H₂ décarboné

Dans un communiqué de presse, le BMWK a annoncé début octobre que la Commission européenne avait approuvé deux projets de BASF et Salzgitter, dans le cadre du PIIEC Hydrogène. En collaboration avec les Länder de Basse-Saxe et de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le gouvernement fédéral va mettre à disposition plus d'1 Md € de subventions qui devraient, à terme, réduire les émissions annuelles de CO₂ de plus de 2,5 M de tonnes. Dans la maison mère du leader mondial de la pétrochimie, à Ludwigshafen, un électrolyseur devrait fournir le site de production de BASF en hydrogène vert à partir de 2025 grâce au projet « Hy4Chem ». De son côté, le projet « SALCOS » devrait permettre de décarboner partiellement la production d'acier du géant européen de la sidérurgie Salzgitter, en remplaçant une partie des très polluants hauts fourneaux par un électrolyseur, une installation à réduction directe et un four à arc électrique. Habeck s'est félicité de la nouvelle, y voyant un signal fort pour la neutralité carbone envoyé en période de crise. D'autres initiatives devraient rapidement suivre et se concrétiser en Allemagne, qui a présenté plus d'une soixantaine de projets au PIIEC H₂.

9. Modification de la trajectoire de sortie du charbon en Rhénanie-du-Nord-Westphalie

Dans le cadre de la loi sur la sortie du charbon (KohleAusG), le groupe énergétique RWE devait initialement fermer deux unités de production d'électricité au lignite en Rhénanie-du-Nord-Westphalie - Neurath D et E, d'une puissance de 600 MW chacune, à la fin de l'année. Cependant, face à la crise énergétique et la nécessité de reconnecter les centrales issues de la « réserve » au réseau, le gouvernement fédéral en a décidé autrement. Ainsi, RWE doit maintenir les deux tranches en service au moins jusqu'au 31 mars 2024. Fin octobre 2023, le gouvernement décidera si les centrales fonctionneront plus longtemps, jusqu'au 31 mars 2025 maximum. En parallèle, le gouvernement fédéral a décidé, en collaboration avec RWE, d'avancer la sortie du charbon à 2030, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, soit huit ans plus tôt que prévu dans la loi. R. Habeck a mis en avant cet aspect, mardi 4 octobre, lors d'une conférence de presse. Des militants écologistes ont en revanche reproché aux Verts de « sacrifier » la localité de Lützerath pour parvenir à cet accord. En effet, le hameau de Lützerath doit maintenant définitivement céder la place à l'extraction du lignite enfoui dans le sol. Pour rappel, depuis début octobre, d'anciennes centrales à charbon déjà fermées sont remises sur le réseau à partir de la « réserve » mise en œuvre par le gouvernement pour faire face à la crise énergétique.

TRANSPORTS

1. Bras de fer entre Bund et Länder sur le futur ticket unique à bas prix

Alors que le mois d'août avait vu émerger d'innombrables propositions des partis politiques, des Länder et des fédérations professionnelles, le mois de septembre a été marqué par une certaine inertie concernant la suite pérenne à donner au « ticket à 9 euros » de l'été. Symptomatique de ce blocage, une Conférence exceptionnelle des Ministres des Transports, à laquelle le Ministre fédéral Volker WISSING (FDP) avait été invité, devait accoucher d'une proposition claire mais s'est soldée par un statu quo. Du côté de l'Etat fédéral, on demande (i) un ticket à 49 euros par mois pour les transports régionaux et urbains, (ii) à se procurer uniquement en ligne, (iii) commun à toute l'Allemagne et (iv) co-financé à part égale par les Länder (1,5 Mds € – 1,5 Mds €). Les Länder, de leur côté, sont, fait nouveau, désormais tous d'accord pour s'impliquer substantiellement dans le financement de la mesure, mais réclament en contrepartie une augmentation du fonds de régionalisation avec, concrètement, (i) 1,5 Mds € afin de continuer à développer l'offre et (ii) 1,65 Mds € supplémentaires pour compenser l'augmentation du coût du travail et des prix de l'énergie. Une nouvelle Conférence des Ministres des Transports est prévue le 12 et 13 octobre, et un nouveau groupe de travail doit parvenir à des propositions concrètes de modèles. L'ambition de proposer aux citoyens un modèle pérenne valable dès le 1^{er} janvier est maintenue. D'ici là, la Ville-Etat de Berlin et le Land du Brandebourg vont proposer une solution temporaire jusqu'à la fin de l'année : un

ticket à 29 euros sous forme d'abonnement, résiliable fin décembre.

2. La Deutsche Bahn s'apprête à vendre Schenker

Selon des sources concordantes relayées avec insistance par la presse, un groupe de travail, composé de membres du Ministère des Transports et de la Deutsche Bahn, aurait acté la vente de la société-fille de la compagnie ferroviaire du groupe, DB Schenker. Cette filiale, responsable de la logistique et du fret non-ferroviaire, représentait un casse-tête pour la DB et l'Etat fédéral, actionnaire à 100% du groupe privé. D'une part, le géant Schenker (75000 salariés) constitue la poule aux œufs d'or de la Deutsche Bahn, par ailleurs en grande difficulté : la filiale représente plus d'un tiers du chiffre d'affaire du groupe. Au premier semestre 2022, son bénéfice de 1,2 Md€ a permis à la Deutsche Bahn de retrouver des comptes au vert pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire. D'autre part, la présence de Schenker dans le groupe DB, a fortiori au vu de ses excellents résultats, crée un fort risque de cannibalisation, vis-à-vis notamment de la filiale de fret ferroviaire DB Cargo. Par ailleurs, une vente d'une filiale valorisée à 12 à 20 Mds € constituerait un fonds important pour rembourser une dette de 31Mds€, mais également pour investir dans la rénovation du rail, alors que les résultats catastrophiques de ce début d'année en terme de ponctualité font s'éloigner les objectifs ambitieux du contrat de coalition (d'ici 2030, doublement du transport ferroviaire de voyageurs). Une cession constituerait une victoire politique pour le FDP et les Verts, qui ne considèrent pas l'activité de fret non-ferroviaire à l'international de Schenker comme une mission centrale du groupe.

3. Le salon mondial Innotrans fait son retour à Berlin après 4 ans

Alors que sa dernière édition, prévue en 2020, avait été reporté puis annulée à cause de la situation sanitaire, le salon biennal Innotrans, référence mondiale dans les transports ferroviaires et urbains, a fait son grand retour du 20 au 23 septembre. Dans une édition très axée sur la mobilité durable et le transport décarboné, près de trois mille exposants de 56 pays ont présenté leurs innovations aux quelques 140 000 visiteurs professionnels et passionnés. Au cœur de l'immense Messe de Berlin, un Pavillon France de plus de 1 000 mètres carrés, réparti sur deux halls et très identifiable par les couleurs vives qu'il arborait, a mis à l'honneur plus d'une centaine de PME, start-ups et clusters régionaux du patchwork des acteurs du ferroviaire. A cette occasion, le Ministre délégué aux Transports Clément Beaune s'est déplacé dans la capitale allemande, et a échangé avec les exposants ainsi qu'avec le géant industriel Alstom, très en vue sur le salon.

4. Record du monde pour le train à hydrogène d'Alstom

Le train à hydrogène d'Alstom (le premier au monde à être utilisé sur une ligne régulière – voir la veille sectorielle de l'été) effectuait des aller-retours dans Berlin à l'occasion d'Innotrans. Quelques jours auparavant, le 15 septembre, le Coradia iLint de son nom complet était au centre de l'attention pour une autre raison. Le train, dont le bleu flashy rappelle l'eau, seule molécule qu'il émet à l'échappement, a parcouru 1 175 km sans recharger une seule fois son réservoir (250 kg d'hydrogène). Au cours d'une opération médiatique réussie, le train à hydrogène a traversé l'Allemagne du Nord-Ouest

(Bremerwörde) au Sud-Est (Munich) via Hanovre, Francfort et Nuremberg. Cette distance constitue un record du monde en une seule recharge, alors que le iLint effectue habituellement 126 km sur sa ligne régionale en Basse-Saxe.

5. Le transport routier des biens énergétiques bientôt autorisé le dimanche

En vue de renforcer la sécurité énergétique de l'Allemagne, le Ministère de l'Economie et du Climat (BMWK) et le Ministère des Transports (BMDV) travaillent sur une levée de l'interdiction de circuler le dimanche pour les camions transportant du charbon, du pétrole et des produits pétroliers. De telles décisions ont d'ores et déjà été prises à l'échelle des Länder, en Basse-Saxe, en Saxe et en Hesse. Si cette mesure se confirme au niveau fédéral, elle fera écho à la décision de donner la priorité au fret ferroviaire transportant des biens énergétiques (*Energiesicherungstransportverordnung*), prise fin août. L'une comme l'autre doivent compenser le besoin créé par la réouverture des centrales à charbon, et la pénurie de bateaux pour le transport fluvial.

6. Les infrastructures pourraient coûter 65 Md€ de plus que prévu en 2023

Les projets de rénovation et de construction des infrastructures de transport auraient vu leurs coûts largement sous-évalués par le Ministère fédéral des Transports, dirigé par Volker WISSING (FDP). Selon un rapport du Ministère des Finances, transmis à la commission des Finances du Bundestag, l'ensemble des projets

prévus coûterait 318 Mds €, contre 252 Mds € prévus initialement. Dans le détail, il manquerait 40 Mds € pour les routes et autoroutes, 20 Mds € pour le rail et 5 Mds € pour les routes fluviales. Premier orateur lors de l'examen du budget 2023 à la chambre basse, Frank Schäffler, député et membre de la Commission des Finances, a sommé le ministère dirigé par son collègue du FDP V. Wissing « d'en finir avec les fantasmes infrastructurels et les projets de prestige », jugeant nécessaire plus de réalisme. Les modifications au projet de budget doivent être apportées d'ici le 10 novembre, avant un débat et une adoption du texte prévus dans la semaine du 21 au 25 novembre.

7. Un TGV entre Paris et Europa Park

La SNCF a annoncé ce mois-ci la mise en place, à partir de mi-décembre, d'un arrêt de plus sur sa ligne quotidienne Paris-Freiburg via Strasbourg. Cette halte supplémentaire, instaurée à titre expérimental, devrait ravir les amateurs de sensations fortes, car il s'agit de « Ringsheim-Europa Park », située à quatre kilomètres du parc d'attraction. En parallèle, la compagnie ferroviaire effectuera un aller-retour quotidien supplémentaire entre la région Grand-Est et la capitale badoise les vendredis, samedis et dimanches, via les gares de Champagne-Ardennes TGV, Meuse TGV, Lorraine TGV et Strasbourg.

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

1. Les fédérations d'entreprises alertent sur les conséquences de la hausse des prix de l'énergie

D'après un sondage réalisé en septembre par la fédération des industries (BDI), 90% des entreprises considèrent l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières comme un défi important (58%) ou existentiel (34% contre 23 % en février). Plus du tiers des entreprises (37 %) ne s'estime pas en mesure de changer de source d'énergie et reste dépendant du gaz. Conséquence : près de 10 % des entreprises déclarent avoir déjà réduit ou interrompu leur production en Allemagne et près d'une sur quatre envisage de délocaliser sa production à l'étranger. Ces préoccupations sont partagées par l'association du Mittelstand (BVMW) : d'après un sondage réalisé auprès de d'un millier de PME, 51 % d'entre elles estiment leur existence menacée par l'explosion des prix de l'énergie.

Dans une publication du 21 septembre, la Fédération des chambres de commerce et d'industrie (DIHK) formule 10 recommandations comme la poursuite de l'exploitation des centrales nucléaires jusqu'à la fin de la crise, un plus grand soutien au secteur énergétique, l'introduction d'un frein aux prix à court terme et l'instauration d'une taxe de solidarité pour soulager les exploitants d'installations énergétiques dont les coûts marginaux sont inférieurs au prix du marché.

2. Projet de loi visant à renforcer le droit sur la concurrence

Le ministère de l'Economie et de la protection du climat (BMWK) a présenté le 20 septembre un projet de loi visant à offrir des outils à l'autorité de la concurrence pour lutter contre les abus de

position dominante. S'il est accepté, ce projet de 11^{ème} amendement de la loi sur les restrictions de la concurrence (*Gesetz gegen Wettbewerbsbeschränkungen* - GWB) viendra renforcer le pouvoir de l'autorité de la concurrence allemande (*Bundeskartellamt* - BKAmT). Grâce à un nouvel instrument d'intervention, elle pourra faire cesser plus rapidement les atteintes à la concurrence lorsqu'une enquête sectorielle aura révélé l'existence d'un tel comportement sur un marché. Une procédure simplifiée lui permettra de prélever rapidement les bénéfices excédentaires réalisés par des entreprises qui abusent de leur position dominante (estimés à au moins 1% du chiffre d'affaires obtenu par l'entreprise sur le marché national via le commerce des biens concernés) et enfin les conditions juridiques seront créées pour permettre l'application du Digital Markets Act (DMA) en Allemagne. Ces mesures font suite aux déclarations du Ministre de l'Economie R. Habeck qui avait indiqué mi-juin vouloir réformer la loi pour donner à l'autorité de la concurrence davantage de possibilités d'intervention face aux groupes pétroliers, accusés de gonfler les prix.

3. G7 Commerce à Neuhardenberg

Le G7 Commerce s'est déroulé les 14 et 15 septembre dans le Brandebourg. Les ministres présents, dont Olivier Becht, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger, ont réaffirmé leur soutien entier à l'Ukraine et leur unité sur la question des sanctions contre la Russie. Ils se sont engagés à soutenir les efforts de réforme et de redressement du pays et ont acté l'éviction des produits russes de la clause de la nation la plus favorisée.

Les discussions ont également porté sur l'OMC, avec pour objectif partagé la modernisation de son règlement intérieur, la réforme du règlement des différends d'ici 2024 et l'amélioration des fonctions de surveillance et de négociation de l'organisation.

Les ministres ont également discuté de la résilience et la durabilité des chaînes d'approvisionnement, de la diversification des échanges, du renforcement de la surveillance du marché et de la mise en cohérence des règles et principes de l'OMC avec les Accords de Paris et le Pacte de Glasgow.

Enfin, le G7 s'est engagé à lutter contre la coercition économique, en élaborant des règles et des normes internationales plus strictes concernant les activités non commerciales qui usent de pratiques déloyales pour obtenir des avantages concurrentiels, aggravant de surcroît les tensions internationales.

4. Porsche AG : entrée en bourse remarquée pour la filiale de Volkswagen AG

Le 29 septembre, la société Porsche AG du groupe Volkswagen AG (VW AG) a réalisé la plus grande introduction en bourse depuis plus de dix ans en Europe. Les actions sont proposées dans une fourchette de prix comprise entre 76,5 et 82,5€. Depuis le 20 septembre, les investisseurs privés pouvaient déjà indiquer le nombre d'actions qu'ils souhaitaient acheter. La filiale, qui a vu son chiffre d'affaires (39 Md€ prévu en 2022) multiplié par 3 en 10 ans, obtiendrait davantage d'autonomie dans sa stratégie entrepreneuriale, bien que VW AG et Porsche SE restent actionnaires majoritaires.

5. BMW : le tournant électrique ?

La contraction de la demande et les difficultés d'approvisionnement en semi-conducteurs devraient ralentir les ventes totales de BMW en 2022 à 2,45 millions de véhicules contre 2,52 en 2021. Le groupe prévoit d'augmenter de nouveau sa production de véhicules en 2023, en augmentant fortement l'électrique (400 000 véhicules sur l'année contre 245 000 en 2022, soit une augmentation de 63%). Les véhicules électriques utiliseraient des batteries fabriquées par le fournisseur chinois de BMW, CATL. Dans un contexte de fortes tensions commerciales sino-américaines, le Directeur financier N. Peter s'est engagé en septembre à poursuivre les activités du groupe en Chine, où la firme vend le tiers de sa production (848 000 véhicules en 2021) et souhaite étendre son influence.

6. Une forte attractivité de l'Amérique du Nord pour les investisseurs allemands

Dans le contexte de la guerre en Ukraine et de manque de personnel qualifié en Allemagne, les Etats-Unis attirent les entreprises allemandes par des coûts énergétiques et de la main d'œuvre bon marché et par une politique ciblée du gouvernement américain. L'industrie automobile, qui souhaite dans l'ensemble réduire sa dépendance vis-à-vis de la Chine, est particulièrement concernée. Volkswagen a prévu d'investir 7,1 Md\$ en Amérique du Nord d'ici 2027 (22 M\$ investis récemment dans une usine de batteries dans le Tennessee). Mercedes a ouvert une usine de batteries en Alabama en mars 2022 et veut en faire le plus grand site de fabrication du groupe (100 000 batteries / an). BMW devrait aussi annoncer en octobre d'importants investissements en Caroline du

Sud. Dans le secteur de la chimie, l'entreprise Evonik a prévu d'investir 270 M\$ en Indiana et en Pennsylvanie tandis que BASF veut augmenter ses investissements en Amérique du Nord à hauteur de 26 Md€ entre 2022 et 2026. D'autres entreprises comme le géant pharmaceutique Bayer (ouverture d'un centre de recherche à Boston, Massachusetts, 100 M\$), Aldi, Lufthansa, Siemens et Fresenius (santé) adoptent la même stratégie.

NUMERIQUE- INNOVATION

1. La France à l'honneur au salon Bits & Pretzels de Munich

Le grand salon de la Tech bavaroise Bits & Pretzels était de retour du 25 au 27 septembre à Munich, avec la France en tant qu'invité d'honneur. Ce partenariat mené par la communauté French Tech de Munich a particulièrement mis en valeur la vingtaine de start-ups françaises présentes : 600 m2 étaient dédiés au French Corner, incluant une zone d'exposition et une scène de conférence. Parmi les exposants, de grands noms français déjà bien implantés en Allemagne comme Qonto, Malt, Dassault Systèmes, Sendinblue, Scaleway et Payfit. Les fintechs et les pépites françaises étaient également représentées avec Treezor, Lemonway, PlayPlay, et Veritise. Le French corner a également reçu des institutions académiques comme l'incubateur d'HEC, l'Académie Franco-allemande des industries du Futur, ainsi que la délégation du programme Impact de Business France. La French tech Munich a par ailleurs accueilli sur scène des figures de l'innovation française et allemande

telles que Alexandre Prot (Qonto), Zoe Fabian (Eurazeo), ou encore Elina Berrebi (Revaia) mais aussi des représentants institutionnels comme Philippe Huberdeau (Secrétaire général de Scale-up Europe). Durant les panels et Keynote, la souveraineté européenne et la construction des champions de la tech ont été désignés comme priorité, de même que les besoins en financement late-stage.

2. L'IA à haut risque : quelle définition pour Berlin ?

La commission numérique du Bundestag travaille sur le texte proposé par la Commission européenne concernant l'intelligence artificielle (« AI Act »), en particulier sur la question de l'IA à haut risque. En effet, l'AI Act prévoit de classer les systèmes selon le risque qu'ils peuvent représenter pour la sécurité ou les droits fondamentaux. On compte parmi les systèmes à haut risque les véhicules autonomes, l'identification biométrique et les logiciels pour le contrôle des frontières et des infrastructures critiques. L'avenir de l'AI Act devrait se jouer d'ici 2023, avec un premier vote du Parlement européen en novembre. Les actuelles discussions au sein du Conseil devraient permettre d'aboutir à une position commune avec le Parlement.

3. Annulation de la loi allemande sur la conservation des données

La Cour de Justice européenne a annulé le 21 septembre la loi allemande sur la conservation des données, une décision saluée par le ministre fédéral de la justice Marco Buschmann (FDP) qui a déclaré "Aujourd'hui est un bon jour pour les droits des citoyens et l'Etat de droit". La CEJ a ainsi jugé le modèle allemand, qui autorisait l'enregistrement de données personnelles sans raisons directes, non compatible avec le droit européen. Marco Buschmann a, en parallèle, évoqué la procédure de « Quick Freeze », permettant aux juges d'ordonner aux fournisseurs de télécommunications et d'accès à internet de conserver des données sur une période déterminée. Mais le Quick freeze ne fait pas l'unanimité au sein de la coalition. Nancy Faeser, ministre du BMI (SPD) estime ce système insuffisant pour garantir la protection de la sécurité nationale et la lutte contre la grande criminalité. Elle appelle notamment à conserver le stockage des adresses IP et de certaines données, notamment dans les aéroports, les gares et les zones à fortes criminalité.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Claire THIRRIOT-KWANT

Rédacteurs : Emilie MANCEAU-DARRIVERE, Willy BREDAS, Esther GOREICHY, Stéphanie JALLET, Louca DERVILLE, Raphaël JOUIN, Antoine LECLERCQ, Arthur LOLLIER

Pour s'abonner :

Pour se désinscrire :

Crédits photo :

berlin@dgtresor.gouv.fr

berlin@dgtresor.gouv.fr

©elxeneize